



AUBERGE
DU JEU DE PAUME
Chantilly

Chers Clients,

Nous sommes très heureux de vous accueillir à l'Auberge du Jeu de Paume Chantilly, Relais & Châteaux.

Afin de profiter de votre séjour en toute sérénité, nous nous sommes engagés à vous accueillir dans les conditions d'hygiène les plus optimales et avons pour ce faire, et comme la loi nous le demande, mis en place un contrôle du pass sanitaire à l'accueil de notre maison.

Nous voudrions vous remercier de vous y être soumis.

En effet, conformément aux réglementations gouvernementales françaises pour la lutte contre la Covid-19 toute personne de 12 ans et plus souhaitant se rendre au restaurant, bar y compris en terrasse et aux installations du Spa Valmont devra obligatoirement être munie d'un pass sanitaire.

Le pass sanitaire consiste en la présentation numérique via l'application TousAntiCovid ou papier d'une preuve sanitaire.

Dans le cadre des protocoles sanitaires, vous aurez la possibilité de garer vous-même votre véhicule dans le parking et porter vos bagages jusqu'à votre chambre. Toutefois un service de voiturier – bagagiste se tient à votre disposition tout au long de votre séjour si nécessaire.

Les installations de notre Spa Valmont sont accessibles de 7h à 23h. Nous vous recommandons de réserver au préalable l'accès aux installations.

Temporairement, le service de couverture ne sera pas disponible.

Nous vous informons que le port du masque est à nouveau obligatoire lors de tous vos déplacements au sein de notre maison et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous remercions pour votre participation et votre implication dans le respect de ces mesures et règles d'hygiène.

Votre sécurité et bien-être reste au cœur de nos préoccupations et vous souhaitons un excellent séjour.

Les équipes de l'Auberge du Jeu de Paume